

INFORMATIONS FINANCIERES PPF



Financement TIC

Hébergement, restauration et déplacements à la charge des Comités (dans le cas d'équipes de potentiels le financement s'effectue au prorata du nombre de joueurs/euses concerné/es de chaque CD.)

Financement TIZ

Déplacement, hébergement et restauration à la charge financière de la FFBB (NB : chaque zone organise son déplacement largement en amont et adresse les justificatifs pour règlement à la FFBB)

Financement CIS

Prise en charge du camp Inter Secteur U13 par les ligues (au prorata du nombre de joueurs et joueuses de chaque secteur)

Financement TIS

Phase de zone : Prise en charge financière par chaque secteur.

Financement CIS

Prise en charge du Camp Inter Secteur U14 par la FFBB

**Financement Phase Inter-zones
Et
Finales Nationales**

Prise en charge financière par les ligues

Financement CIZ

Prise en charge financière par la FFBB de l'hébergement et de la restauration des délégations pour l'ensemble du CIZ

Prise en charge financière par la FFBB des frais de déplacement de chaque délégation sur la base d'un collectif SNCF 2^o classe de 23 personnes (+ 2 arbitres).

ENCADREMENT

Indemnisation de l'encadrement :

CIS U13 ET TIZ U13 : 175 € par cadre. (2 maximum par équipe soit au total 4. $4 \times 175 = 700\text{€}$)

CIS U14 ET CIZ U15 : 175 € par cadre. (2 maximum par équipe soit au total 4. $4 \times 175 = 700\text{€}$)

Si le nombre de cadres est supérieur au maximum défini ci-dessus, l'enveloppe globale sera divisée par le nombre de cadres effectif.

NB: le total de 175€ correspond donc à la participation aux deux temps (préparation + compétition). La ligne budgétaire comporte donc au maximum la somme de $4 \times 175\text{€}$ pour une catégorie.